



 = détour pour les PMR

Ref carte IGN : TOP25 3040ET Carpentras/Vaison-la-Romaine/Dentelles de Montmirail

Coordonnées GPS point de départ : 44.12082, 5.02790

Prévention incendie

Pour votre sécurité du 1^{er} juillet au 15 septembre, l'accès aux massifs forestiers est règlementé par arrêté préfectoral. Informez-vous au 04 28 31 77 11 ou auprès des Bureaux d'Information Touristique.

Respectez les panneaux d'information d'accès aux massifs forestiers.

Pour tout départ de feu ou accident, vous pouvez composer le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence).

Charte du Randonneur

- Ne laissez pas de déchets derrière vous.
- Respectez les milieux traversés (cultures, propriétés privées, végétaux, animaux, patrimoine).
- Partez bien chaussé, prenez de l'eau, un en-cas, de vêtements adaptés à la météo, un couvre-chef.
- Prévoyez une petite trousse à pharmacie.
- Respectez les tracés des itinéraires qui vous sont proposés.
- Avant de partir, renseignez-vous sur la météo auprès de météo France au 32 50 (0,34 €/minute).
- Le petit + ? Une paire de jumelles.

Contacts

Bureau d'Information Touristique de Beaumes-de-Venise

+33(0)4 90 62 94 39

Bureau d'Information Touristique de Carpentras

+33(0)4 90 63 00 78

Plus d'itinéraires de randonnées sur

<http://ventouxprovence.fr>



OTI Ventoux Provence - 374 Avenue Jean Jaurès - 84200 CARPENTRAS

LE ROCHER DE ROCALINAUD

Commune de Beaumes-de-Venise (84190)

Difficulté : facile, familial, avec détour pour accès aux PMR.

Durée : 2 h

Distance : 4 km

Dénivelée : + 100 m

Balisage : PR  GRP  local 

Le village de BEAUMES DE VENISE est assis sur des sables jaunes molassiques que l'érosion éolienne sculpte facilement, donnant naissance à des rochers de safre. Le plus impressionnant est celui de ROCALINAUD, avec son bec crochu, parsemé d'alvéoles creusées par le Mistral.

D/A (Départ/Arrivée) : Parking de la place du Marché, au centre Beaumes.

- ① Remonter sur la D90 et se diriger vers le Camping Municipal.
 - ② A la Chapelle Saint Anne, prendre à droite la petite route balisée en GRP (jaune et rouge).
 - ③ Au croisement, suivre à droite le Chemin de Rocalinaud qui passe sur un petit cours d'eau, « La Salette ».
 - ④ **Pour les valides** : 200 mètres après le pont, quitter la route en empruntant une allée bétonnée à droite sur 10 mètres, et tourner à gauche pour suivre un balisage bleu. Le sentier longe une vigne sur quelques mètres et monte à droite dans la forêt jusqu'au rocher. Au sommet du rocher, ne pas s'écarter du balisage. Panorama sur les Dentelles et « marmites », trous creusés par l'eau au fil du temps. Suivre le balisage pour redescendre sur le Chemin de Rocalinaud.
- Pour les PMR** : continuer sur cette petite route qui passe au pied du Rocalinaud en longeant un versant érodé par le temps et les éléments.
- ⑤ Au croisement, prendre à droite et suivre le balisage jaune qui rejoint la D21 puis le village par le Chemin de Roquefiguier. Au petit rond-point, aller tout droit, passer devant la Chapelle Saint Roch et prendre la 1^{ère} à droite qui vous ramène au parking.